

Plan de cours

► Informations générales

Cours

Sigle et section PSY7905A1

Titre Évaluation enfant / adolescent 1

Nombre de crédits 3 crédits
Note : Voir ci-dessous la charge de travail attendue pour chaque crédit de cours.

Trimestre et année Automne 2026

Horaire Mercredi 12h30 à 15h30
Note : Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral. Cette information est confidentielle et ne doit pas apparaître sur le plan de cours.

Mode d'enseignement¹ En personne
Voir la [définition de chaque mode d'enseignement](#).

Site StudiUM disponible Oui

Description courte et préalables du cours disponibles ici : <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

¹Les cours dont le mode d'enseignement est autre qu'en personne doivent obligatoirement avoir été approuvés par la direction du Département de psychologie avant la soumission du plan de cours.

Personne enseignante responsable du cours

Nom Dominique Meilleur

Coordonnées Dominique.meilleur@umontreal.ca ; bureau E 350 pavillon Marie-Victorin

Disponibilités Sur rendez-vous en envoyant un message au professeur via son adresse courriel institutionnelle

Auxiliaire d'enseignement (1)

Nom A venir

Coordonnées A venir

Disponibilités A venir

Plan de cours

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

- Se **familiariser** aux différents aspects théoriques et pratiques de l'évaluation psychologique en clinique infantile conçue comme un processus continu d'observations et d'analyse clinique de l'enfant, de l'adolescent, de sa famille et de ses interactions.
- **Acquérir des connaissances** et se **familiariser** avec certains instruments d'évaluation en psychologie clinique utilisés auprès de la clientèle infantile.
- **Appliquer** les notions théoriques et pratiques entourant l'évaluation psychologique acquises durant le cours à travers la rédaction d'un rapport d'évaluation (partiel) à partir d'une étude de cas élaborée par le professeur.

Objectifs spécifiques

- Acquérir **les connaissances théoriques et pratiques entourant les différentes étapes du processus d'évaluation en psychologie clinique** : identification du motif de consultation/ de la demande d'évaluation ; identifier et recueillir les données d'anamnèse pertinentes ; s'initier et apprendre les principales habiletés associées à l'entrevue clinique avec l'enfant et l'adolescent ainsi qu'avec les parents ; acquérir des connaissances sur certains instruments psychométriques (connaissance, choix, administration, utilisation) ; s'exercer à la démarche inférentielle ; apprendre à prioriser les informations recueillies et à les organiser ; élaborer et formuler une compréhension clinique du fonctionnement psychologique du/ de la client.e et de ses difficultés ; apprendre à rédiger un rapport d'évaluation psychologique (partiel) en respectant les normes du code de l'OPQ.
- **Reconnaître** les variables liées à l'observation du/ de la client.e et **déterminer** les informations et données significatives à recueillir dans le processus d'évaluation ; apprendre à **préparer et formuler un bilan** d'évaluation psychologique ; **savoir identifier, prioriser, apprécier, et organiser les informations et données pertinentes en une compréhension clinique ; apprendre à formuler** une conclusion et des recommandations.
- **Connaître et différencier** (fondements théoriques, validité/ fidélité et principes d'administration) certains instruments psychométriques (cognitifs, affectifs, de personnalité, comportements) fréquemment utilisés en clinique infantile dans le cadre d'une évaluation psychologique.
- S'initier à **l'outil de classification des troubles mentaux** utilisé en psychologie clinique chez l'enfant et chez l'adolescent (Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders, DSM-5, DSM-5 TR).

Compétences développées (spécifiques et/ou transversales)

- Les principales compétences développées dans ce cours se rapportent aux différents aspects liés à l'évaluation en psychologie clinique. Ainsi l'acquisition de connaissances des habiletés essentielles à l'évaluation psychologique des enfants et des adolescents est visée. Bien que **la compétence en évaluation soit à l'avant-plan dans ce cours, d'autres compétences** (savoirs faire et savoirs - être) sont aussi abordées et étudiées. Ce cours aborde aussi d'autres compétences exigées par l'Ordre des psychologues du Québec telles que les **compétences personnelles et liées aux relations interpersonnelles, les compétences en éthique et en déontologie, en intervention (psychothérapie), en recherche, en consultation, en supervision, et aussi certaines compétences liées au développement professionnel.**

Plan de cours

Principales méthodes pédagogiques utilisées

- | | |
|---|---|
| ☒ Prestations magistrales | ☐ Conférences (invités) |
| ☒ Lectures personnelles | ☐ Échanges en groupe |
| ☒ Exercices pratiques | ☒ Présentations étudiantes |
| ☐ Mises en situation / Jeux de rôle | ☐ Classe inversée / Apprentissage autonome |
| ☒ Illustrations de cas | ☐ Observation / Démonstration |
| ☐ Exercices réflexifs | ☐ Autre(s) modalité(s) pédagogique(s) |

Format du cours :

- Ce cours est obligatoire pour les étudiant.e.s de 1^{ère} année inscrits aux programmes de doctorat en psychologie clinique (D.Psy. et Ph.D. R/I) dans le cheminement enfant / adolescent à l'automne 2026; il s'adresse donc principalement à eux. Il s'agit d'un cours de 3 crédits qui s'échelonne sur un semestre et qui comprend 45 heures. Le contenu du cours est orienté sur le travail d'évaluation en psychologie clinique auprès de la clientèle composée d'enfants, d'adolescents et de leurs familles. Le travail d'évaluation psychologique enseigné sera conçu comme un processus dynamique et intégratif.
- Tel que stipulé dans le règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal, **chaque crédit de cours correspond à 1 heure de cours et 2 heures de travail personnel par semaine**. Ainsi pour ce cours de 3 crédits, **3 heures de cours et 6 heures de travail personnel par semaine sont attendues de la part de l'étudiant.e**. La charge de travail de l'étudiant.e consistera principalement en : des lectures complémentaires effectuées de manière autonome, ainsi que du travail relié aux activités pédagogiques proposées dans le cadre des évaluations des apprentissages pendant le semestre (lectures, consultation et apprentissage de tests disponibles à la testothèque et ouvrages disponibles à la bibliothèque et à la testothèque, préparation d'une présentation orale effectuée en classe, rédaction d'un travail écrit sur un test, rédaction d'un rapport d'évaluation (partiel) à partir d'une étude de cas).

Méthodes pédagogiques :

- Différentes méthodes pédagogiques seront utilisées pendant le semestre. À chaque cours un exposé magistral sera dispensé par le professeur. Les échanges et questions seront favorisés durant le cours. Des notes de cours préparées par le professeur seront déposées sur StudiUM à chaque semaine au début du cours. La prise de notes pendant le cours, à partir des notes de cours déposées sur StudiUM par le professeur, est fortement encouragée afin d'enrichir et compléter les notes de cours avec les informations données par le professeur en classe.
- Quelques lectures obligatoires sur certains thèmes abordés pendant le cours seront recommandées à l'étudiant.e. Les lectures obligatoires sont indiquées dans le syllabus du cours. D'autres lectures complémentaires qui sont reliées aux différents aspects enseignés dans le cours seront proposées aux étudiant.e.s. Tous les textes (obligatoires et complémentaires) seront déposés sur StudiUM dans l'espace réservé au cours. Les textes seront classés selon les thèmes abordés dans le cours durant le trimestre. Toutes les lectures (obligatoires et complémentaires) sont suggérées à l'étudiant.e dans l'objectif de parfaire ses connaissances et compétences dans le domaine de l'évaluation psychologique infantile et pourront l'aider à consolider ses apprentissages. Les lectures pourront aussi l'aider dans la réalisation des travaux exigés dans le cours. L'étudiant.e est responsable d'effectuer les lectures obligatoires et complémentaires suggérées.
- La présentation de matériel clinique (sous formes soit de vignettes cliniques, d'étude de cas) pourra être utilisée pendant le cours et pour le travail final afin de favoriser les applications pratiques et les échanges avec les étudiant.e.s. À cet effet, chaque étudiant.e devra compléter et signer un **formulaire d'engagement à la**

Plan de cours

confidentialité préparé par le professeur pour tout le matériel clinique qui sera dispensé dans le cadre du cours.

- Il n'y a aucun achat de livre obligatoire pour le cours. Toutefois, l'achat du livre Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders Fifth Edition DSM-5 ou DSM-5 TR (American Psychiatric Association, 2013, 2024 ; version complète ou version mini) est fortement encouragé puisque ce livre sera utile à l'étudiant.e dans le cadre de plusieurs cours aux études supérieures ainsi que dans les stages et à l'internat. Le livre est disponible à la bibliothèque de l'Université de Montréal, à la Librairie Roger-Gaudry en version papier ou numérique. Certains livres de référence seront disponibles à la réserve de la bibliothèque Thérèse-Gouin-Décarie sous le sigle du cours pendant tout le semestre. La liste de ces ouvrages sera déposée sur StudiUM.

Note : Le plan de cours doit obligatoirement comporter des objectifs et les méthodes pédagogiques utilisées (voir règlement pédagogique).

Plan de cours

► Calendrier des activités

NOTE : Ne pas modifier le gabarit. Une mention doit apparaître pour chacune des semaines du calendrier, même s'il n'y a pas de cours.

Dates	Séance	Contenus	Activités ou évaluations	Travail personnel
Semaine 1 Mercredi, 2 sept. 2026	1	1. L'évaluation psychologique des enfants et des adolescents 1.1 Définition 1.2 Importance de l'évaluation 1.3 Contexte d'évaluation 1.4 Aspects éthiques et légaux liés au processus d'évaluation 1.5 Confidentialité avec la clientèle infantile 1.6 L'évaluation psychologique vs « l'évaluation thérapeutique »	Présentation du plan de cours et début du cours.	Lectures complémentaires déposées sur StudiUM
Semaine 2 Mercredi, 9 sept. 2026	2	1. L'évaluation psychologique des enfants et des adolescents Suite et fin	Choix du test pour le travail 1. Assignment des dates pour les présentations en classe. 6 présentations le 4 novembre 2026 et 3 présentations le 11 novembre 2026	Lecture obligatoire : (2008). Code de déontologie des psychologues. Code des Professions, chap. C-26, r 212, Éditeur officiel du Québec. Lectures complémentaires déposées sur StudiUM
Semaine 3 Mercredi, 16 sept. 2026	3	2. La question du normal et du pathologique chez l'enfant et l'adolescent 2.1 Le développement de l'enfant et de l'adolescent : principaux enjeux développementaux 2.2 Distinguer le normal du pathologique	Lecture autonome	Lecture obligatoire : APA (2022) Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders, fifth Ed. TR., Preface, Introduction, Use of the Manual, Washington: APA Ed.(pages à préciser)

Plan de cours

		2.3 Le diagnostic en clinique infantile, la classification des troubles mentaux selon le DSM5		Lectures complémentaires déposées sur StudiUM
Semaine 4 Mercredi, 23 sept. 2026	4	3. Aspects pratiques et cliniques liés au processus d'évaluation 3.1 L'alliance thérapeutique 3.2 Le premier contact 3.3 Organisation de la salle 3.4 Posture du psychologue 3.5 Le cadre	Lecture autonome	Lecture obligatoire : Gouvernement du Québec (2007). Faire un signalement au DPJ, c'est déjà protéger un enfant. Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Lectures complémentaires déposées sur StudiUM
Semaine 5 Mercredi, 30 sept. 2026 (FÉRIÉ)	CONGÉ		Lecture autonome	
Semaine 6 Mercredi, 7 oct. 2026	5	4. Différents aspects à considérer lors d'une évaluation psychologique 4.1 Le motif de consultation, les manifestations, le(s) symptôme(s) 4.2 L'anamnèse 4.3 Les différents aspects du développement 4.4 La notion de structure de personnalité et les mécanismes de défense 4.5 Les aspects culturels et ethniques 4.6 Les aspects spirituels et religieux 4.7 Les facteurs de protection et les facteurs de risque	Lecture autonome	Lectures complémentaires déposées sur StudiUM Lecture obligatoire : Fiche 1 Les renseignements de santé et de services sociaux, basé sur Loi sur les renseignements de santé et de services sociaux (RLRQ. c. R-22.1).
Semaine 7 Mercredi, 14 oct. 2026	6	4. Différents aspects à considérer lors d'une évaluation psychologique	Lecture autonome. Travail personnel.	Lectures complémentaires déposées sur StudiUM

Plan de cours

(suite et fin)

Préparation du travail écrit et de la présentation orale en classe portant sur un test.

Semaine 8

Mercredi, 21 oct. 2026
(CONGÉ)

SEMAINE D'ACTIVITÉS LIBRES (AUCUN COURS NI REPRISE DE COURS)

époser leur Semaine 9
Mercredi, 28 oct. 2026

7

5. Quelques tests / instruments de mesure / outils psychométriques en évaluation (Matériel présenté par les étudiants et par le professeur)

5.1 Les tests en psychologie clinique infantile : catégories des outils, utilité, choix

5.2 Échelle de développement

5.2.1 Le **Bayley*** : présentation étudiante

5.3 Les échelles, tests, épreuves d'habiletés cognitives et attentionnelles

5.3.1 Le **WPPSI-IV *** : présentation étudiante

5.3.2 Le **WISC-V *** : présentation étudiante

5.3.3 Les matrices de Raven** : présentation professeure

5.3.4 Le **TEACH *** : présentation étudiante

5.4 Les épreuves thématiques et projective

5.4.1 Le **Children Aperception Test *(CAT)** : présentation étudiante

5.4.2 Le **Thematic Aperception Test *(TAT)** : présentation étudiante

5.4.3 Le **Rorschach**** : présentation professeure

5.5 Questionnaires sur les difficultés/ comportements / personnalité

Lecture autonome
Préparation du travail écrit et de la présentation orale en classe portant sur un test. **Tous.les les étudiant.e.s doivent remettre leur travail écrit au professeur au plus tard le 27 octobre 2026 à 16 heures sur StudiUM à l'endroit désigné et en respectant les critères demandés. Il sera possible de déposer le travail à partir du 26 octobre 2026.**
Présentations orales des étudiants. Les étudiant.e.s qui font leur **présentation orale le 28 octobre doivent déposer le Power Point de leur présentation au plus tard le 27 octobre à 16 heures dans l'endroit désigné sur StudiUM.**

Lectures complémentaires déposées sur StudiUM

Plan de cours

5.5.1 **Achenbach System of Empirically Based Assessment (ASEBA)** *: présentation étudiante

5.5.2 Les **Inventaires de Beck**** : présentation professeure

5.5.3 Le **Millon Adolescent Clinical Inventory (MACI)** *: présentation étudiante

5.5.4 Le **NEO- PI 3** *pour adolescents : présentation étudiante

5.6 Le **Dessin** ou le **Jeu**** : présentation professeure

* obligatoire

Semaine 10 Mercredi, 4 nov. 2026	8	5. Quelques tests / instruments de mesure / outils psychométriques en évaluation (Suite et fin) 6. L'entrevue clinique 6.1 Définition, habiletés et compétences de base 6.2 Fidélité, validité de l'entrevue clinique, types d'entretiens 6.3 Observations, communication verbale et non-verbale 6.4 Quelques techniques d'entrevue 6.5 La première entrevue 6.6 Présentation du processus d'évaluation 6.7 L'entrevue avec les parents 6.8 Notions de transfert et de contre-transfert	Lecture autonome Présentations orales des étudiants. Les étudiant.e.s qui font leur <u>présentation orale le 4 novembre doivent déposer le Power Point de leur présentation au plus tard le 3 novembre à 16 heures dans l'endroit désigné sur StudiUM.</u>	Lectures complémentaires déposées sur StudiUM
-------------------------------------	---	---	---	--

Plan de cours

Semaine 11 Mercredi, 11 nov. 2026	9	6. L'entrevue clinique (Suite et fin)	Lecture autonome	Lectures complémentaires déposées sur StudiUM
Semaine 12 Mercredi, 18 nov. 2026	10	7. Bilan de l'évaluation psychologique : aspects théoriques et pratiques 7.1 Bilan de l'évaluation ou entrevue de rapport: définition et principes de base 7.2 Compréhension clinique, organisation du matériel, synthèse 7.3 Présentation du bilan ou entrevue de rapport (motif, résultats aux tests, compréhension clinique) 7.4 Les recommandations 7.5 Discussion des résultats de l'évaluation avec un tiers 7.6 Aspects éthiques et déontologiques	Lecture autonome	Lectures complémentaires déposées sur StudiUM Lecture obligatoire : Manassis, K. (2014). Psychological Aspects of the Formulation, Chap.4 in <i>Case Formulation With Children and Adolescent</i> . New York, London: Guilford Press, pp. 68-91.
Semaine 13 Mercredi, 25 nov. 2026	11	7. Bilan de l'évaluation psychologique : aspects théoriques et pratiques (Suite et fin) 8. Rédaction du rapport d'évaluation psychologique 8.1 Utilité, fonction du rapport, lien entre le bilan et le rapport 8.2 Principes généraux : style, synthèse, clarté, cohérence 8.3 Rubriques à mettre dans un rapport 8.3.1 Identification du client 8.3.2 Motif de consultation	Lecture autonome	Lectures complémentaires déposées sur StudiUM Lecture obligatoire : Nashat, S., Quartier, V. (2014). La formulation de cas : un modèle d'évaluation psychologique de l'enfant et de l'adolescent. <i>Neuropsychiatrie de l'enfant et de l'adolescent</i> , 62, 422-430.

Plan de cours

- 8.3.3 Examen / Entrevues effectués
- 8.3.4 Observations
- 8.3.5 Anamnèse
- 8.3.6 Résultats aux tests
- 8.3.7 Compréhension clinique
- 8.3.8 Conclusion / Impressions diagnostiques
- 8.3.9 Recommandations
- 8.4 Règles générales et déontologiques entourant le contenu et la rédaction du rapport
- 8.5 Notes au dossier, notes d'évolution
- 8.6 Envoi à un tiers, règles

Semaine 14 Mercredi, 2 déc. 2026	12	8. Rédaction du rapport d'évaluation (Suite et fin)	Lecture autonome	Lectures complémentaires déposées sur StudiUM Lecture obligatoire : Marchand, A., Goupil, G. (2001). Introduction dans <i>Rédiger un rapport psychologique</i> , Boucherville : Gaëtan Morin, pp. 5-29.
Semaine 15 Mercredi, 9 déc. 2026	13	9. Évaluation dans le cadre de situations particulières chez l'enfant et l'adolescent 9.1. Évaluation du risque suicidaire 9.1.1 Aspects à évaluer et conduites à tenir 9.2 Les enfants / adolescents que l'on soupçonne être victimes de maltraitance 9.2.1 Quelques particularités pour l'évaluation	Lecture autonome	Lecture obligatoire : Gouvernement du Québec (2007). On a signalé la situation de votre enfant au DPJ : que devez-vous savoir maintenant. Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Plan de cours

		9.2.2 Signalement à la Direction de la Protection de la Jeunesse (DPJ)	Lectures complémentaires déposées sur StudiUM
Semaine 16	14	Il n'y a pas de cours le 16 décembre 2026 ainsi que le 23 décembre 2026.	Travail personnel rédaction du travail final
Mercredi, 16 déc. 2026		Travail personnel pour le travail final	
		Disponibilité du professeur et/ou de l'auxiliaire d'enseignement sur demande. Pour un rendez-vous, svp envoyer un message à leurs adresses courriels institutionnelles.	<u>Remise du travail final au plus tard le lundi 21 décembre à 9 heures le matin à l'endroit désigné sur StudiUM.</u>
Semaine 17	15		
Mercredi, 23 déc. 2026			

Notes :

- Congés fériés les 7 et 30 septembre, ainsi que le 12 octobre 2026. Aucun cours ne peut être donné ou repris à ces dates.
- Congé pour élections provinciales le lundi 5 octobre 2026. Il y a donc exceptionnellement 12 séances (incluant cours et examens) pour les cours du lundi.
- Congé pour études le mardi 8 décembre 2026 (cette semaine comporte cette année une journée supplémentaire).
- Incluant les examens, il doit y avoir 12 séances pour les cours du lundi, et 14 séances pour les cours se tenant les autres jours.
- Les dates des examens finaux sont déterminées par le département, et ne sont **pas modifiables** (voir la date programmée dans Synchro Académique).

Plan de cours

► Évaluations

Moyen	Ordinateur personnel requis	Utilisation de l'IA générative	Critères d'évaluation sommaires	Date	Pondération
Présentation orale	OUI	IA interdite	Présentation orale sur un test/ questionnaire/ épreuve en clinique infantile, d'une durée de 15 minutes (parmi un choix de tests donné par le professeur). La présentation orale doit inclure les différents éléments demandés. Ce sont les mêmes éléments que l'on doit trouver dans le travail écrit soit : un bref résumé des principaux fondements théoriques du test et historique ; la description de l'outil/ test d'évaluation ; la clientèle cible à qui s'adresse ce test ; un résumé des principales consignes de passation ; les informations sur les propriétés psychométriques du test (la validité et la fidélité - si absentes l'indiquer) ; les variables mesurées par l'instrument/l'outil ou les thématiques abordées (contenu manifeste, contenu latent dans le cas des tests thématiques ou projectifs) ; une description des échelles et/ou sous-échelles mesurées et cotées ; une description résumée de la correction, de l'analyse et de l'interprétation des résultats ; ou une description des variables ou aspects des	2026-10-28	<u>La présentation orale compte pour 15 points soit 15 % de la note finale. La présentation PowerPoint doit être déposée à l'endroit désigné sur StudiUM au plus tard à 16 heures la veille de la présentation de l'étudiant.e soit le 27 octobre 2026 (si la présentation est le 28 octobre) ou le 3 novembre 2026 avant midi (si la présentation</u>

Plan de cours

tests thématiques évalués (grille de Bellak pour les tests thématiques).
Les présentations orales auront lieu les **28 octobre 2026 et 4 novembre 2026.**

est le 4 novembre 2026).

Remise de travail en ligne	OUI	IA interdite	1er Travail écrit individuel (en français) portant sur le test présenté en classe (mêmes informations que dans la présentation). Le travail écrit peut comporter au maximum 12 pages doubles interlignes (police Times New Roman, 12 points). Les principaux éléments à inclure dans la présentation orale et dans le travail écrit sont : un bref résumé des principaux fondements théoriques du test et historique ; la description de l'outil/ test d'évaluation ; la clientèle cible à qui s'adresse ce test ; un résumé des principales consignes de passation ; les informations sur les propriétés psychométriques du test (la validité et la fidélité, si absentes l'indiquer) ; les variables mesurées par l'instrument/l'outil/ test ; ou les thématiques abordées (contenu manifeste, contenu latent) dans le cas de tests thématiques ; une description des échelles et/ou sous-échelles mesurées et cotées ; une description de la correction, de l'analyse et de l'interprétation des résultats ; ou une description des variables ou aspects évalués dans les	2026-10-27	<u>Le travail écrit compte pour 25 points, soit 25% de la note finale.</u> Par souci d'équité, tous les étudiant.e.s doivent remettre leur travail écrit <u>au plus tard le 27 octobre 2026 à 16 heures à l'endroit désigné sur StudiUM.</u> Le travail doit respecter les critères demandés. Une pénalité en accord avec le règlement pédagogique de l'Université, sera appliquée
----------------------------	-----	--------------	---	------------	---

Plan de cours

tests thématiques (divers éléments de la grille de Bellak pour les tests thématiques).

Dans le travail écrit, il faudra inclure à la fin du travail dans la bibliographie, 5 références récentes portant sur le test. Ces références doivent être accompagnées d'un bref paragraphe décrivant leur pertinence. Ces références peuvent être des études sur l'outil, des études ayant utilisé le test auprès d'une population infantile. Ces références ne doivent pas être intégrées dans le travail, n'ont pas besoin d'avoir été utilisées ou citées dans le texte du travail, seulement mises à la fin du travail. Les annexes à la fin du travail sont permises (maximum 4 pages). L'objectif de ce travail est d'acquérir des connaissances sur un test spécifique et de les partager avec les collègues.

aux travaux remis en retard. Il est important de respecter les règles concernant les travaux écrits aux études supérieures. Il faudra être attentif au style d'écriture, à la qualité de la langue française (grammaire, syntaxe et orthographe) ; des points seront retranchés pour les fautes d'orthographe, de grammaire et de syntaxe (10% maximum). Il est fortement suggéré de relire votre

Plan de cours

					travail avant de le déposer sur StudiUM.
Remise de travail en ligne	OUI	IA interdite	<u>2e Travail écrit individuel.</u> La seconde portion de l'évaluation des apprentissages portera sur la rédaction d'un rapport d'évaluation psychologique partiel. Le travail consiste à rédiger un rapport d'évaluation à partir d'une étude de cas d'un.e client.e (enfant adolescent.e) préparée par le professeur. L'étudiant.e aura accès aux verbatims des entrevues cliniques d'évaluation psychologique réalisées et à dégager et analyser le matériel pertinent des entrevues cliniques et de certains protocoles de tests disponibles, dans le but de rédiger un rapport d'évaluation psychologique (partiel) à partir des informations obtenues. Le rapport doit être rédigé en français, et être constitué des rubriques et informations enseignées dans le cours et selon les modalités et directives présentées et enseignées dans le cours. Le travail devra intégrer les aspects théoriques et cliniques enseignées dans le cours concernant la rédaction d'un rapport psychologique. Le rapport devra comporter les rubriques (éléments) suivantes : - identification du client ;	2026-12-21	<u>Le travail écrit final compte pour 60 points, soit 60 % de la note finale. Tous les étudiant.e.s doivent remettre leur travail écrit au plus tard le 21 décembre 2026 à 9 heures le matin, à l'endroit désigné sur StudiUM en respectant les critères demandés.</u> Une pénalité en accord avec le règlement pédagogique de l'université, sera appliquée aux travaux

Plan de cours

- motif de consultation ;
- entrevues effectuées ;
- observations ;
- anamnèse ;
- résultats aux tests ;
- compréhension clinique ;
- impressions diagnostiques ;
- conclusion ;
- recommandations

Ainsi que toutes autres informations essentielles et pertinentes enseignées dans le cours.

Le travail devra être d'une **longueur maximale de 14 pages rédigées à doubles interlignes (police : Times New Roman, 12 points)** et respecter les marges habituelles proposées dans le Guide de l'étudiant aux Études Supérieures.

remis en retard.

Il faudra être attentif au style d'écriture, à la qualité de la langue française (grammaire, syntaxe et orthographe) ; des points seront retranchés pour les fautes d'orthographe et de grammaire ainsi que de syntaxe (10% maximum). Il est fortement suggéré de relire votre travail avant de le déposer sur StudiUM

Note : Il doit y avoir un minimum de deux évaluations. Tous les champs doivent être complétés pour chacune des évaluations.

Plan de cours

Consignes générales et règles pour les évaluations

Lieu de dépôt des travaux

La présentation Power Point portant sur un test doit être **déposée sur StudiUM la veille de la date de la présentation de l'étudiant.e au plus tard à 16 heures**, soit le 27 octobre 2026 (pour ceux/celles qui présentent le 28 octobre 2026) ou le 3 novembre 2026 au plus tard à 16 heures (pour ceux/ celles qui présentent le 4 novembre 2026).

Tous les étudiant.e.s doivent déposer **le 1er travail écrit** portant sur le test, **en version Word ou PDF, à l'endroit désigné sur StudiUM, au plus tard le 27 octobre 2026 à 16 heures.**

Le 2e travail écrit (travail final) **doit être déposé, en version Word ou PDF à l'endroit désigné sur StudiUM, au plus tard le 21 décembre 2026 à 9 heures le matin.** Une pénalité, en accord avec le règlement pédagogique de l'université, sera appliquée aux travaux remis en retard. Il faudra être attentif au style d'écriture utilisé et à la qualité de la langue français (grammaire, orthographe, syntaxe) : des points seront retranchés pour les fautes d'orthographe, de grammaire et de syntaxe (10% maximum de la valeur du travail ou de la présentation).

Autre consigne

Des notes de cours seront déposées sur StudUM chaque semaine avant le début du cours. Ces dernières pourront être enrichies par la prise de notes par l'étudiant.e pendant le cours.

Il est interdit d'enregistrer le cours à l'aide de son ordinateur personnel, d'une tablette, de son téléphone intelligent ou de toute autre manière. Afin de favoriser la concentration de tous et l'apprentissage des étudiant.es, **il est demandé de ne pas utiliser son ordinateur ou son téléphone pour lire ou répondre à ses appels, à ses messages courriels, envoyer ou répondre à des textos ou messages courriels ou à des appels téléphoniques ou naviguer sur un site internet qui n'est pas lié au contenu du cours pendant le cours.** Si vous avez une urgence et devez répondre à un message courriel, à un texto ou à un appel, vous êtes invités à sortir du local de classe pour le faire afin de ne pas déranger vos collègues et la professeure.

Utilisation de l'IA générative

L'utilisation de tout outil d'intelligence artificielle générative, incluant l'utilisation de modules intégrés d'IA à des applications ou logiciels d'usage courant, est strictement interdite, à moins que l'enseignant(e) n'ait explicitement autorisé leur utilisation et spécifié dans quelles conditions, le cas échéant, l'utilisation est permise. Dans tous les cas, lorsque permise, l'utilisation d'IA dans une production doit être déclarée. Voir le [site des bibliothèques](#) pour savoir comment déclarer votre utilisation de l'IA générative.

Matériel autorisé aux examens

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

NOTE IMPORTANTE : Les personnes étudiantes bénéficiant d'un accommodement de type « **feuille aide-mémoire** » se verront refuser l'accommodement dans tous les cours du département de psychologie, à moins qu'un tel matériel soit autorisé explicitement par la personne enseignante pour toutes les personnes étudiantes inscrites au cours.

Plan de cours

► Ressources

Manuels, textes ou autres ressources obligatoires

Documents (obligatoires)

Ouvrage(s) à la réserve (obligatoire)

Équipement ou matériel obligatoire

Ressources complémentaires

Documents

Sites Internet **Ordre des psychologues du Québec** : <https://www.ordrepsy.qc.ca/> American Psychological Association : <https://www.apa.org/topics/testing-assessment/measurement/understanding>
Centre de prévention du suicide : <https://cpsmontreal.ca/> Tel Jeunes : <https://www.teljeunes.com/>
Institut universitaire des jeunes en difficulté : <https://iujd.ca/fr>
Documents internet
Loi sur la protection de la jeunesse :
<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/P-34.1>
https://www.cerp.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Documents_deposes_a_la_Commission/P-122.pdf
<https://www.cdpcj.qc.ca/fr/porter-plainte/je-veux/signaler-le-cas-dun-enfant-abuseou-maltraite>
<https://educaloi.qc.ca/capsules/protection-dun-enfant-les-situations-ou-le-dpj-peut-intervenir/>

Guides

Autres Divers articles scientifiques peuvent être trouvés dans les bases de données suivantes disponibles sur le site des bibliothèques de l'université de Montréal.
<https://libguides.bib.umontreal.ca/PSYCINFO> https://libguides.bib.umontreal.ca/ERIC_PROQUEST
https://libguides.bib.umontreal.ca/DT_PROQUEST <https://libguides.bib.umontreal.ca/ERUDIT>
<https://libguides.bib.umontreal.ca/PSYCHOTHERAPY>
https://libguides.bib.umontreal.ca/PSYCINFO_OVID
<https://libguides.bib.umontreal.ca/PUBPSYCH>
testothèque :
<https://psy.umontreal.ca/ressources-services/testotheque/>
<https://bib.umontreal.ca/guides/types-documents/tests-instruments-mesure>

Note : Vous pouvez profiter des formations sur la recherche et l'utilisation de logiciels, ainsi que d'autres services des bibliothécaires disciplinaires ici : <https://boite-outils.bib.umontreal.ca/c.php?g=728750&p=5227496> . Vous y trouverez aussi un modèle de la **page de présentation officielle d'un travail** au Département de psychologie (voir au bas de la section).

Plan de cours

BIBLIOGRAPHIE

- Code de déontologie des psychologues. (2008). Code des Professions, chap. C-26, r 212, Éditeur officiel du Québec.
- Allen, J.G., Fonagy, P. & Bateman, A.W. (2008). *Mentalizing in Clinical Practice*. Arlington: APA.
- American Psychiatric Association (2013). *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders, Fifth Edition, DSM-5*. Washington: APA.
- American Psychiatric Association (2013). *Desk Reference to the Diagnostic Criteria from DSM-5*. Washington: APA.
- American Psychiatric Association (2022). *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders, Fifth Edition Text Revision, DSM-5-TR*. Washington: APA.
- Arfouilloux, J.C. (1975). *L'entretien avec l'enfant. L'approche de l'enfant à travers le dialogue, le jeu et le dessin*. Toulouse: Privat.
- Bedwani, N.C. (2015). *L'adolescent suicidaire. Le reconnaître, le comprendre et l'aider*. CHU Sainte-Justine Montréal: Université de Montréal.
- Bénony, H. (2005). *L'examen psychologique et clinique de l'adolescent*. Malakoff : Armand Collin.
- Bénony, H. (2005). *Dynamique du développement : apports conceptuels*. Chapitre de livre dans *Le développement de l'enfant et ses psychopathologies*. Paris: Armand Collin.
- Bergeret, J. (1986). *Psychologie pathologique*. Paris: Masson.
- Bergeret, J. (1985). *La personnalité normale et pathologique. Les structures mentales, le caractère, les symptômes*. Paris: Borduas.
- Blake, P. (2008). *Child and Adolescent Psychotherapy*. London: Karnac.
- Blos, P. (1962). *Les adolescents*. Paris : Stock. Boekholt, M. (1998). *Épreuves thématiques en Clinique infantile. Approche psychanalytique*. Paris: Dunod.
- Bossé, M. (2011). «Pourquoi j'irais chez la psy, maman?...» *La psychothérapie par le jeu expliquée aux parents*. Groupéditions.
- Bossuroy, M. (2016). *La psychologie clinique transculturelle. 11 fiches pour comprendre*. Édition In Press.
- Bouvard, M. (2008). *Échelles et questionnaires d'évaluation chez l'enfant et l'adolescent. Volume 1*. Elsevier Masson.
- Bouvard, M. (2008). *Échelles et questionnaires d'évaluation chez l'enfant et l'adolescent. Volume 2*. Paris: Elsevier Masson.
- Bouvard, M. (2009). *Questionnaires et échelles d'évaluation de la personnalité*. 3eÉd. Paris: Elsevier Masson.
- Bouvard, M., Cottraux, J. (2005). *Protocoles et échelles d'évaluation en psychiatrie et en psychologie*. 4e Éd. Paris : Masson.

Plan de cours

- Bouvet, C. & Boudoukha, A.H. (2014). 22 Grandes notions de psychologie clinique et de psychopathologie. Paris: Dunod.
- Brelet- Foulard, F. & Chabert, C. (2003). Nouveau Manuel du TAT. Approche psychanalytique. Paris: Dunod.
- Carr, A. (2006, 2016). The handbook of Child and Adolescent Clinical Psychology. A Contextual Approach. 3rd Ed. NewYork: Routledge.
- Chabert, C. (2004). Psychanalyse et méthodes projectives. Paris: Dunod.
- Chabert, C., & Verdon, B. (2008). Psychologie clinique et psychopathologie. Paris: PUF.
- Chambon, O. & Marie-Cardine, M. (2010, 2019). Le thérapeute et la relation thérapeutique, chapitre de livre dans Les bases de la psychothérapie. 3e Éd., Paris: Dunod, 77-117.
- Chiland, C. (1983). L'entretien clinique. Paris: Presses universitaires de France.
- Chiland, C. (1995). L'examen psychologique. Chapitre de livre In Lebovici, S., Diatkine, R. et Soulé, M. Nouveau traité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Paris: Presses Universitaires de France, 563-579.
- Chouvier, B., & Attogui, P. (2016). L'entretien clinique. Malakoff: Armand Collin.
- Cloutier, R., Gosselin, P., Tap, P. (2005). Psychologie de l'enfant. Boucherville: Gaëtan Morin.
- Cognet, G. & Bachelier, D. (2020). Clinique de l'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent. Approches intégratives et neuropsychologique. 3ème éd., Malakoff: Dunod.
- DeAjuriaguerra, J. & Marcelli, D. (1989). Psychopathologie de l'enfant, Paris: Masson, 47-61.
- Debray, R. (2000). L'examen psychologique de l'enfant. Paris: Dunod.
- Douville, O. (2006). Les méthodes cliniques en psychologie. Paris: Dunod.
- Dulcan, M.K. & Wiener, J.M. (2006, 2011). Essentials of Child and Adolescent Psychiatry. Washington: American Psychiatry Publishing Inc.
- Dumas, J.E. (1999). Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent. Paris: De Boeck & Larcier.
- Eells, T.D. (2007, 2010). Handbook of Psychotherapy Case Formulation. 2nded. NewYork London: Guilford Press.
- Ellis, A., Abrams, M. & Abrams, L. (2009). Personality Theories. Clinical Perspectives. Los Angeles: Sage.
- Emmanuelli, M. (2004). L'examen psychologique en clinique : situations, méthodes et études de cas. Paris : Dunod.
- Erikson, E. (1972). Adolescence et crise. Paris: Flammarion.
- Exner, J. E. (2003). Manuel de cotation du Rorschach en système intégré. Paris: Frison-Roche.
- Finn, S.E. (2016). L'Évaluation Thérapeutique. Théorie et techniques. Malakoff: Dunod.
- Flanagan, D.P. & Alfonso, N.L. (2017). Essentials of WISC-V Assessment. Hoboken: John Wiley and Sons.
- Fonagy, P. (2008). Théorie de l'attachement et psychanalyse. Toulouse: Érès.
- Fraiberg, S. (1991). Les années magiques. Paris: Presses universitaires de France.

Plan de cours

- Fraiberg, S. (1980). Clinical studies in infant mental health. The first year of life. NewYork: Basic Books.
- Fraiberg, S. (1993). Mécanismes de défense pathologiques au cours de la petite enfance. Devenir, 5, 1, 7-29.
- Freud, A. (1949). Le moi et les mécanismes de défenses. Paris: Presses Universitaires de France.
- Freud, A. (1968). Le Normal et le Pathologique chez l'enfant. Paris: Gallimard.
- Freud, S. (1968). Trois essais sur la théorie de la sexualité. Paris: Gallimard.
- Frick, P.J., Barry, C.T. & Kamphaus, R.W. (2010). Clinical Assessment of Child and Adolescent Personality and Behavior. New York: Springer.
- Gilmore, K. & Meersand, P. (2014). Normal Child and Adolescent Development.
- Goldman, C. (2018). Le bilan avec les tests projectifs en clinique infantile. Malakoff: Dunod.
- Golse, B. & coll. (2008). Le développement affectif et intellectuel de l'enfant. Paris : Masson, 4ème ed.
- Goupil, G. & Marchand, A. (2001). Rédiger un rapport psychologique. Boucherville: Gaëtan Morin.
- Gouvernement du Québec (2007). Faire un signalement au DPJ, c'est déjà protéger un enfant. Direction des communications du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.
- Gouvernement du Québec (2007). On a signalé la situation de votre enfant au DPJ. Que devez-vous savoir maintenant ? Direction des communications du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.
- Greenspan, S.L. & Greenspan, N.T. (2003). The Clinical Interview of the Child. 3rd ed. Washington London: APA.
- Grégoire, J. (2019). L'examen Clinique de l'intelligence de l'enfant : fondements et pratique du WISC-V. Bruxelles : Mardaga.
- Groth-Marnat, G. (2009). Handbook of Psychological Assessment. 5eÉd., Hoboken: Wiley & Sons.
- Habimana, E., Éthier, L., Petot, D. & Tousignant, M. (1999). Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent. Approche intégrative. Montréal: Gaëtan Morin.
- Habimana,E., Cazabon, C. (2013). Les troubles psychologiques: comprendre et accompagner les personnes qui en sont touchées. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- House, A.E. (2002). The First Session with Children and Adolescents. Conducting a Comprehensive Mental Health Evaluation. New York-London: Guilford Press. A Psychodynamic Primer. Washington, London: APA.
- Ionescu, S., Jacquet, M.M. & Lhote, C. (2007). Fondements. Problèmes généraux. Chapitre de livre dans Les mécanismes de défenses, Paris: Armand Collin.
- Jeammet, P. (1985). Actualité de l'agir, à propos de l'adolescence. Nouvelle revue de psychanalyse, 31, 201222.
- Jeammet, P. (1994). Les vicissitudes du travail de séparation à l'adolescence. Neuropsychiatrie de l'Enfance, 42(8-9), 395- 402.
- Kaplan, H.I. & Sadock, B.J. (2000). Comprehensive textbook of Psychiatry IV, 7ème éd., Baltimore: Williams et Wilkins.

Plan de cours

- Kestenberg, E. (1962). L'identité et les identifications chez les adolescents. *Psychiatrie de l'enfant*, 5(2), 441-522.
- Kestenberg, E. (1999). *L'adolescence à vif*. Paris: Presses Universitaires de France. Knoff, H.M. (1986). *The Assessment of Child and Adolescent Personality*, New York- London: Guilford Press.
- Laufer, M. & Laufer, M.E. (1984). *Adolescence et rupture. Une perspective psychanalytique*. Paris: Presses universitaires de France.
- Lebovici, S., Diatkine, R. & Soulé, M. (1985). *Traité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*. Vol. 1-2-3, Paris: Presses universitaires de France.
- Lichtenberger, E.O., Mather, N., Kaufman, N. & Kaufman, A.S. (2004). *Essentials of Assessment Report Writing*. Hoboken: Wiley and Sons.
- Lussier, F., Chevrier, E., Gascon, L. (2018). *Neuropsychologie de l'enfant. Troubles développementaux*. 3e Éd. Paris: Dunod.
- Mahler, M., Pine, F. & Bergman, A. (1975). *La naissance psychologique de l'être humain*. Paris: Payot.
- Manassis, K. (2014). *Case Formulation With Children And Adolescents*. NewYork, London: Guilford Press.
- Marcelli, D., Cohen, D. (2012). *Enfance et psychopathologie*. 9e Éd. Paris: Masson.
- Marcelli, D., Braconnier, D.(2013). *Adolescence et psychopathologie*. 8eÉd. Paris: Masson.
- Marcelli, D., Braconnier, D., Tandonnet, L. (2018). *Adolescence et psychopathologie*. Paris: Masson. 9e édition.
- Mazet, P. & Houzel, D. (1993). *Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*. Paris: Maloine.
- Mazet, P. & Stoléru, S. (1993). *Psychopathologie du nourrisson et du jeune enfant*. Paris: Masson.
- McConaughy, S.H. (2013). *Clinical Interviews for Children and Adolescents. Assessment to Intervention*. NewYork: Guilford Press.
- McConaughy, S.H.; Whitcomb, S.A. (2022). *Clinical Interviews for Children and Adolescents. Assessment to Intervention*. NewYork: Guilford Press, 3rd Edition.
- McWilliams, N. (1994, 2011). *Psychoanalytic Diagnosis. Understanding Personality Structure in the Clinical Process*. New York/London: Guilford Press.
- Morrison, J. (2014). *The First Interview*. 4th Ed. NewYork: Guilford Press.
- Morrison, J. & Flegel, K. (2016). *Interviewing Children and Adolescents. Skills and Strategies for Effective DSM-5 Diagnosis*. 2nd Ed., New York/London: Guilford Press.
- Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (2003). *Normes et pratique du testing en psychologie et en éducation*, (sous la direction de G. Sarrazin), Montréal: Institut de recherches psychologiques.
- Ortigue, M. (1986). *Comment se décide une psychothérapie d'enfant ?* Paris: DeNoël.
- Page, A.C. & Stritzke, W.G.K. (2015). *Clinical Psychology for Trainees. Foundations of Science-Informed Practice*. 2nd Ed. Cambridge University Press.

Plan de cours

- Petot, D. (2008, 2018). L'évaluation clinique en psychopathologie de l'enfant. Paris: Dunod.
- Poussin, G. (2003). La pratique de l'entretien clinique. Paris: Dunod.
- Raiford, S., & Coalson, D.L. (2014). Essentials of WPPSI-V. Hoboken: John Wiley and Sons Inc.
- Rose, T., Kaser-Boyd, N. & Maloney, M.P. (2001). Essentials of Rorschach Assessment. New York: John Wiley and Sons Inc.
- Roussillon, R., Chabert, C., Ciccone, A., Ferrant, A., Georgieff, N. & Roman, P. (2008). Manuel de psychologie et de psychopathologie clinique générale. Paris: Elsevier-Masson.
- Rutter, M., Taylor, E. & Hersov, L. (2000). Child and adolescent psychiatry, Modern approaches. Oxford: Blackwell Scientific Publications.
- Sabatier, C. (1999). La culture, l'immigration et la santé mentale des enfants. Chapitre de livre dans Habimana et al. Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent. Montréal : Gaëtan Morin, pp. 533- 554.
- Smith, S.R. & Handler, L. (2007). The Clinical Assessment of Children and Adolescents. A Practitioner's Handbook. Mahwah: Lawrence Erlbaum Associates Pub.
- Sturmey, P. (2009). Clinical Case Formulation. Varieties of Approaches. John Wiley & Sons.
- Tourette, C. & Guedeney, A. (2012). L'évaluation du jeune enfant. Paris: Dunod.
- Verheugt-Pleiter, A.J.E., Zevalkink, J. & Schmeets, M.G.J. (2008). Mentalizing in Child Therapy. Guidelines for Clinical Practitioners. London: Karnac.
- Verhulst, F.C. & Van der Ende, J. (2006). Assessment Scales in Child and Adolescent Psychiatry. Abingdon: Informa healthcare.
- Vinay, A. (2014). Le dessin dans l'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent. Paris: Dunod.
- Wallon, P. (2012). Le dessin d'enfant. Paris: Presses Universitaires de France.
- Wiener, J.M. (1991). Textbook of Child and Adolescent Psychiatry. Washington: American Academy of Child and Adolescent Psychiatry, New York: American Psychiatric Press.
- Winnicott, D.W. (1969). De la pédiatrie à la psychanalyse. Paris: Payot.
- Winnicott, D.W. (1975). Jeu et Réalité. Paris: Gallimard.
- Young, J.G. (1987, 1994). Entretiens diagnostiques structurés pour enfants et adolescents, Paris: Presses Universitaires de France.

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Charge de travail attendue

À l'Université de Montréal, un crédit de cours équivaut à 45 heures de travail au total, incluant les périodes d'enseignement et le travail personnel (p. ex. étude, production de travaux, consultations, etc.). Ainsi, chaque cours de trois crédits équivaut à 135 heures de travail au total, généralement réparties de la façon suivante : trois (3) heures de cours et six (6) heures de travail personnel par semaine, pour un **total de neuf (9) heures par semaine**.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à une évaluation

La personne étudiante qui s'absente à un **examen**, un **quizz**, une **présentation orale** ou un **cours pour lequel la participation est évaluée** doit présenter au Département une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept (7) suivant l'absence (jours de calendrier)** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation du Centre étudiant. La pièce justificative ne doit pas être transmise à l'enseignant(e) du cours.

Si le motif est jugé recevable par le Département, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations, préférablement du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé. Les examens différés sont gérés par le SAFIRE, et ont lieu à dates fixes, environ trois ou quatre semaines après la fin du trimestre.

Une absence non-justifiée ou motivée au-delà du délai des sept (7) jours suivant l'absence à une évaluation entraîne la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisées à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Délai dans la remise d'un travail

La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande à **l'intérieur des cinq (5) jours (jours de calendrier) suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La pièce justificative n'a pas à être transmise à l'enseignant(e) du cours.

La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une **pénalité de 3% de la note maximale possible pour cette évaluation par jour de calendrier**. Un retard de **plus de cinq (5) jours de calendrier entraîne la note zéro (0) pour cette évaluation** si la demande de délai n'a pas été faite à temps, ou si le motif est jugé non recevable par le Département.

Plan de cours

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée (p. ex. fautes d'orthographe, de grammaire, de syntaxe, etc.).

Seuil de réussite exigé dans un cours **Cours avec barème littéral :** Premier cycle : 50 % (D) et Cycles supérieurs : 60 % (C)
Cours avec barème succès ou échec (S/E) : Pour obtenir la mention « Succès » (S) l'étudiant(e) doit avoir réussi chacune des évaluations prévues au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Dates importantes

Modification de l'inscription (sans frais) **2026-09-16**

Date limite d'abandon (avec frais) **2026-11-06**

Évaluation de l'enseignement Avant l'examen final, vous recevrez un courriel vous invitant à donner votre rétroaction quant à l'enseignement. Il est très important de compléter cette évaluation pour chacun de vos cours.

Cette rétroaction se veut constructive et les commentaires doivent être respectueux. Il est à noter que les enseignant(e)s lisent les commentaires concernant leur cours.

Vous êtes fortement invité(e) à prendre connaissance du [Code de vie du Département de psychologie](#).

Soutien aux personnes étudiantes en situation de handicap (PESH)

Mesures d'accommodement

- Le [SPESH](#) est l'instance qui accorde les accommodements après étude du dossier de l'étudiant(e) qui en a fait la demande.
- Le [SAFIRE](#) est l'instance qui organise les examens des PESH qui sont effectués en classe et qui sont d'une durée d'une heure ou plus.

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SPESH, **la personne étudiante est responsable de faire sa demande dans les délais prescrits** pour que les mesures d'accommodements liés aux examens soient organisées par SAFIRE. Il est également à noter que des politiques départementales sont en vigueur concernant certains accommodements particulier (voir ci-dessous – section Politiques départementales)

Note : Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SPESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Plan de cours

Le formulaire de demande en ligne du SAFIRE doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives.

Tout retard entrainera automatiquement le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Utilisation des technologies en classe

Captation et enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est pas autorisé. La captation sous toutes ses formes (audio, vidéo, photographique) au moyen de tous types de technologie est interdite.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours, en totalité ou en partie.

L'étudiant(e) est responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné, dont l'identité aura été communiquée à l'enseignant(e) du cours.

Des modalités concernant l'utilisation du matériel enregistré sont convenues avec l'enseignant(e), notamment en ce qui concerne la confidentialité, la durée de conservation et la destruction des enregistrements.

Dans tous les cas, y compris si vous bénéficiez d'un accommodement accordé par le SPESH lié à l'enregistrement des cours, **vous devez obligatoirement compléter et faire signer le formulaire d'autorisation** par l'enseignant(e) pour être autorisé(e) à faire l'enregistrement. Vous trouverez le formulaire [ICI](#), ainsi que sur les WikiPsy des étudiants et des enseignants du Département de psychologie.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://français.umontreal.ca/soutiller-en-français/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca>

Plan de cours

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat. La personne étudiante a la responsabilité de connaître les règlements universitaires.

Règlements disciplinaires sur le plagiat et la fraude

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(1er cycle\)](#)

[Règlement disciplinaire - Plagiat et fraude \(cycles supérieurs\)](#)

Directives sur l'utilisation de l'intelligence artificielle générative (IAg) à l'Université de Montréal

[Directive UdeM - Utilisation de l'intelligence artificielle](#)

Sauf avis contraire, les personnes étudiantes doivent tenir pour acquis que **l'utilisation de l'intelligence artificielle générative n'est pas autorisée** pour la production des travaux, examens, rapports, ou tout autre type d'évaluation et pourrait être reconnue comme étant une fraude ou du plagiat. Les personnes étudiantes pourraient être tenues d'expliquer le processus de réalisation de leurs travaux.

Tout sur l'intégrité, la fraude, et le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

Propriété intellectuelle Notes de cours et autre matériel pédagogique

Le Département de psychologie tient à souligner qu'il est formellement interdit de reproduire, distribuer ou publier tout matériel pédagogique (p. ex. notes de cours, exemples de travaux, préparations aux examens, etc.) produit par une personne enseignante, superviseure ou auxiliaire d'enseignement, ou tout ce qui a trait aux évaluations dans les cours. Par exemple, le matériel pédagogique ne doit jamais être partagé sur des sites tels que Studocu ou autres sites internet du même genre.

À noter que l'utilisation **d'applications d'aide à l'apprentissage** assistées par l'IA (p. ex. qui produit des résumés, des quizz, ou des *flashcards*) n'est autorisée que si le développeur de l'application mentionne explicitement dans les termes et conditions d'utilisation et sa politique de protection de la vie privée que les informations ne sont pas partagées **et ne servent pas à entraîner l'IA qui sous-tend l'application**.

Plan de cours

Code de vie du Département de psychologie

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

En outre, le Département de psychologie, en collaboration avec ses Associations étudiantes, s'est doté d'un [Code de vie](#). Le code de conduite vise à se doter de principes qui devraient guider les interactions entre les individus. Il a pour objectif premier de favoriser un climat et milieu propice aux études et au travail. Le code est organisé autour des trois principes directeurs suivants :

- 1) Respect envers les personnes et les lieux
- 2) Assumer ses responsabilités
- 3) Faire preuve d'ouverture d'esprits, d'autocritique et de tolérance

Il est attendu que ce code de conduite soit lu et respecté par toutes les personnes de la communauté départementale (personnes étudiantes, enseignantes et employées).

Politique universitaire

[Politique visant à favoriser un milieu de travail, d'études et de vie empreint de respect et exempt de toute forme d'incivilité, de harcèlement, de discrimination et de racisme](#)

Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

(suite – page suivante)

Plan de cours

GRILLE DE CONVERSION DES NOTES À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique. C'est cette valeur numérique qui sert au calcul de la moyenne de groupe.

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

NOTE : La note finale en pourcentage (%) doit être arrondie à l'entier le plus près avant d'effectuer la conversion littérale.

POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

1. Cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E)

Pour tous les cycles d'études, dans les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit avoir réussi chacune des évaluations prévues au plan de cours pour obtenir la mention « Succès » (S) dans le cours ou le stage.

2. Standardisation des notes au premier cycle

Sauf exception, au premier cycle, dans les cours de 30 étudiants et plus, la moyenne finale de groupe doit se situer entre **65,0 % et 79,0 %** inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué.

Si la moyenne finale du cours est inférieure à 65,0% ou supérieure à 79,0%, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) qui correspond à la différence entre la moyenne finale obtenue et 65,0 % ou 79,0 %, selon le cas.

Si toutefois la distribution des notes le justifiait, ou si la correction prévue s'avérait trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée.

Plan de cours

Par exemple, l'enseignant(e) *pourrait* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause. Les autres questions de l'évaluation verraient alors leur pondération augmenter proportionnellement.

La présente politique **ne s'applique pas aux cours de service** (cours offerts exclusivement dans d'autres départements ou facultés, et cours de niveau collégial PSY19XX).

Aussi, en raison de leur composante pratique, **les cours suivants sont exclus de la politique de standardisation**, peu importe le nombre de personnes inscrites au cours :

- Cours obligatoires des cheminement honor
 - PSY40001/PSY40002
 - PSY6028, PSY6022, PSY6913
- Méthodes et techniques d'entrevue (PSY3129)
- Analyses quantitatives en psychologie 2 (PSY3204)
- Tous les laboratoires (PSY2007, PSY3008, PSY3009, NCM2200)

3. Mesures d'accommodement particulières – Étudiant(e)s en situation de handicap

3.1 Feuille aide-mémoire

Étant donné les types d'évaluations et les connaissances requises en psychologie, le Département n'autorise pas l'utilisation de feuilles aide-mémoire pour les étudiants bénéficiant d'accommodements par le Service aux personnes en situation de handicap (SPESH).

Les feuilles aide-mémoire, ou tout autre outil similaire, ne sont autorisées que lorsque l'enseignant(e) a prévu cette mesure pour l'ensemble des étudiant(e)s du groupe.

3.2 Utilisation d'Antidote pour les examens QCM

L'étudiant(e) ayant un accommodement prévoyant l'accès au logiciel Antidote pour ses évaluations ne bénéficiera pas de l'accès à un ordinateur pour effectuer un examen composé en totalité de questions à choix multiples (QCM), à moins que l'ordinateur soit requis pour d'autres raisons ou accommodements spécifiques.